

par écrit, faire connaître au président les vues du Canada sur cette question très importante?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Une voix: Attention à votre langage, George.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Bien entendu, cette question supplémentaire est irrecevable.

LES MESURES DOUANIÈRES AMÉRICAINES—LES CONSULTATIONS AVEC LE CANADA

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Elle se rattache à une autre question supplémentaire que j'ai posée, il y a une semaine ou deux, au sujet de la possibilité que les États-Unis prennent d'autres décisions qui auraient des répercussions néfastes sur notre économie. Étant donné l'interdépendance économique étroite de nos deux pays, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si lui-même, le ministre des Finances, ou un autre ministre, ont eu avec des représentants du gouvernement américain des entretiens relatifs à l'établissement d'un mécanisme de consultation entre nos deux gouvernements, grâce auquel nous serions davantage en mesure de discuter toute décision qui pourrait nuire à notre économie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, un tel mécanisme de consultation existe, comme la Chambre le sait sans doute. Il y a à l'échelon ministériel, un comité canado-américain chargé de l'examen de différents problèmes. Ce comité se réunit pour passer en revue les préoccupations générales des deux gouvernements à propos de questions courantes et de questions revêtant un intérêt moins immédiat. Le fait qu'il existe un tel mécanisme ne signifie pas que nous n'avons pas besoin de réunions spéciales à l'échelon ministériel et officiel, comme ce fut le cas en août et en septembre, afin d'examiner des événements particuliers tels que ceux qui se sont produits après la déclaration du président. Aussi nous avons recours aussi bien aux comités permanents qu'aux comités spéciaux.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, le premier ministre ayant indiqué que la procédure habituelle à laquelle nous avons eu recours ne s'est pas révélée suffisante pour faire comprendre au gouvernement des États-Unis quel impact ces décisions auront sur notre économie, j'aimerais savoir si nous avons mis au point et, je l'espère, proposé quelque autre mécanisme pour les consultations en cours, et qui permettrait d'éviter d'éventuelles décisions supplémentaires dont l'effet serait très néfaste.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous avons envoyé des délégations et présenté des instances de toutes sortes aux États-Unis. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures y a prononcé aussi des discours à ce sujet.

M. Woolliams: Ce discours devrait être fort efficace.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les députés d'en face veulent d'une part que nous présentions des instances, mais lorsque nous le faisons, ils s'en moquent et prétendent qu'elles sont inutiles. Ils doivent se décider. Veulent-ils que nous parlions aux Américains ou non?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donnerai la parole au député dans un moment.

[Français]

L'honorable député de Compton désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Latulippe: Oui, monsieur le président.

M. l'Orateur: Avant de reconnaître l'honorable député de Compton, ce que je ferai dans un moment, . . .

[Traduction]

Je vais donner la parole au député d'Egmont qui veut invoquer le Règlement.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, je doute que le premier ministre ait entendu ma question. Outre les moyens habituels, a-t-il pris la peine et le temps d'en trouver de nouveaux qui pourraient réussir, vu l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suppose que les nouvelles formules deviennent vieux jeu le lendemain du jour où on en fait l'essai, mais nous avons recours à ce que le député appellerait de nouveaux moyens depuis déjà un mois. En plus des réunions de ministres et de hauts fonctionnaires dont j'ai parlé, le secrétaire au Commerce des États-Unis, M. Stans, et notre ministre de l'Industrie et du Commerce, se sont rencontrés cette semaine.

• (11.20 a.m.)

Une délégation de l'OTAN, qui se trouve au Canada en ce moment, entendra un important discours du député de Calgary—d'où est-il donc?—de Calgary-Sud. Aussi, monsieur l'Orateur, le lendemain du jour où on aura pris une nouvelle mesure spéciale pour communiquer avec les Américains, le député d'en face dira, mais qu'avez-vous donc fait de nouveau depuis ce matin?

ON SUGGÈRE L'APPLICATION DE NOUVEAUX PROGRAMMES EN VUE D'ASSURER LA STABILITÉ

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Vu la diminution du commerce international et le ralentissement des exportations canadiennes, le très honorable premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement entend appliquer des programmes différents afin d'assurer à l'économie canadienne une certaine stabilité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui.

LA CRÉATION D'UN ORGANISME DIRECTEUR DES FILIALES DE MAISONS AMÉRICAINES—LA PROTECTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

[Traduction]

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu des déclarations du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans lesquelles ils se sont inquiétés de ce que le maintien de la surtaxe américaine pen-